

**Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue**  
**Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde**  
**(7349) (120 crédits)**  
**GUIDE DE FORMATION PRATIQUE**

***En milieu universitaire***

**Cours préparatoires :**

Du début de la session à la date d'entrée en milieu scolaire pour le stage-séjour.

**Séminaires de rétroaction :**

Au terme de la partie pratique en milieu scolaire jusqu'à la fin de la session universitaire.

**NB : Au total deux stages doivent être réalisés au primaire et deux au secondaire.**

**OBJECTIFS ET CONTENUS DES STAGES**

**STA4501 – STAGE I ET SÉMINAIRES : INITIATION À L'ENSEIGNEMENT AU SECONDAIRE (3 CRÉDITS)**

Permettre à l'étudiant<sup>1</sup> de s'initier à l'exercice de la profession enseignante et à l'enseignement de l'anglais langue seconde au niveau secondaire. Prendre connaissance des différents aspects de la tâche d'un enseignant. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et intervenir de façon ponctuelle dans la classe sous la supervision de l'enseignant associé.

Réalisation de journées d'initiation à l'exercice de la profession enseignante en milieu scolaire en alternance avec des rencontres de type séminaire à l'université. Conception de situations d'enseignement-apprentissage adaptées aux besoins et aux caractéristiques des élèves en privilégiant les nouvelles technologies de l'information et des communications. Pilotage de situations d'enseignement-apprentissage sous la supervision de l'enseignant associé. Acclimatation à communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante. Initiation au travail de coopération avec les membres de l'équipe-école et les parents. Analyse de l'agir professionnel, éthique et responsable, liée à l'exercice de la profession enseignante. Présentation d'un rapport oral et écrit de sa réflexion sur l'ensemble de l'expérience d'initiation à l'exercice de la profession enseignante.

**STA4502 – STAGE II ET SÉMINAIRES : LA GESTION DE LA CLASSE AU PRIMAIRE (3 CRÉDITS)**

Permettre à l'étudiant de s'initier à l'exercice de la profession enseignante et à l'enseignement de l'anglais langue seconde au niveau primaire. En tant que lieu d'intégration, le stage II participe de manières diverses au développement de nombreuses compétences liées à l'intervention pédagogique en milieu scolaire. En situation véritable d'intervention éducative et sous la supervision directe d'un enseignant associé et d'un superviseur universitaire, l'étudiant monte et rode des compétences liées à l'intervention auprès des élèves. Un accent est mis sur le développement des compétences en matière de gestion de classe et d'analyse de son action professionnelle. L'étudiant apprend à résoudre des problèmes associés au contexte de l'intervention en salle de classe.

Le stage II est étroitement lié au cours Fondements et stratégies d'intervention en gestion de classe (EDU2113). Il comprend sept séminaires et un stage comportant une période d'acclimatation de six présences en classe suivie de trois semaines intensives où le stagiaire doit assumer la tâche complète de

<sup>1</sup> Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

l'enseignement durant 5 à 7 jours consécutifs. Ce cours permet aux futurs enseignants d'échanger périodiquement avec des pairs sur leur vécu de stagiaire. Des ateliers de formation touchant la planification d'activités d'enseignement-apprentissage de même que les technologies de l'information et des communications pédagogiques (TIC) permettent aux futurs enseignants d'apprendre les rudiments de la conception et de la conduite d'activités en fonction des trois temps pédagogiques, du questionnement pédagogique, des renforcements et des rétroactions, de la communication interpersonnelle, de l'enseignement explicite, et aussi d'accroître leurs capacités à les employer de manière appropriée. Le stage II portant sur la gestion de classe a également pour objet spécifique de développer la capacité des stagiaires à réfléchir sur leur pratique dans une perspective de développement professionnel continu.

### **STA4503 – STAGE III ET SÉMINAIRES : ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE EN ANGLAIS LANGUE SECONDE I (6 CRÉDITS)**

Ce stage de moyenne durée vise le développement progressif des compétences liées aux différentes tâches enseignantes. Le stage peut se faire au niveau primaire ou au niveau secondaire, en fonction des intérêts de l'étudiant et des disponibilités des milieux de stage. Il assume graduellement la prise en charge totale de la classe sous la supervision de l'enseignant associé. Les compétences professionnelles développées lors de cette prise en charge sont tributaires des situations réelles rencontrées dans le milieu de stage. Ces compétences sont les suivantes : concevoir, sélectionner, organiser et piloter des situations d'enseignement-apprentissage; communiquer correctement à l'oral et à l'écrit en anglais avec ses élèves et en français avec ses collègues et les parents; évaluer la progression des apprentissages des élèves; agir dans le respect de l'éthique professionnelle; objectiver et analyser son expérience de participation et d'intervention en classe en fonction des enjeux didactiques liés aux apprentissages des élèves.

Le développement de savoirs disciplinaires à travers une approche par compétence. Transformation des différents savoirs curriculaires en situations propres à déclencher des apprentissages chez les élèves. Analyse de situations spontanées en termes d'occasions pour travailler différents savoirs. Questionnement sur les liens entre les apprentissages des élèves, les types de savoirs en jeu, les tâches cognitives, les variables didactiques et pédagogiques des dispositifs d'enseignement-apprentissage. Analyse conceptuelle de contenus notionnels en anglais (compétence 1). Analyse a priori de situations d'enseignement-apprentissage en termes de buts visés, de tâches cognitives impliquées et de conduites d'élèves possibles. Recherche de cohérence entre les décisions d'ordres pédagogique et didactique les plus pertinentes pour favoriser les apprentissages. Différenciation pédagogique et didactique de son enseignement pour répondre aux besoins particuliers des élèves (compétence 7). Observation de l'appropriation et de la progression des apprentissages des élèves (compétence 5). Analyse des situations professionnelles complexes rencontrées dans le milieu d'accueil en termes de ressources à mobiliser. Dimension éthique de la profession (compétence 12).

### **STA4504 – STAGE IV : ENSEIGNEMENT ET APPRENTISSAGE EN ANGLAIS LANGUE SECONDE II (15 CRÉDITS)**

Permettre à l'étudiant d'assumer une pleine prise en charge de la tâche d'enseignement, en référence aux compétences professionnelles définies par le ministère de l'Éducation du Québec (2001). Pour ce faire, l'étudiant doit : concevoir et piloter des situations d'enseignement-apprentissage en fonction des élèves et du développement des compétences visées dans le programme de formation, en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs et de culture; adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés; évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre; organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves; communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante; intégrer les technologies de l'information et des communications dans ses activités professionnelles; coopérer avec les différents partenaires de l'équipe-école et du milieu social; s'engager dans une démarche de développement professionnel; agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.



# Rôles des intervenants

## STAGIAIRE

- ✚ Développer les connaissances, les habiletés, les aptitudes et attitudes essentielles à l'exercice de la profession enseignante;
- ✚ s'initier à son rôle professionnel d'enseignant en assumant progressivement la responsabilité complète des tâches qui lui sont dévolues;
- ✚ se familiariser avec le milieu scolaire dans lequel il évolue;
- ✚ apprendre à analyser sa pratique éducative, à évaluer ses forces et ses faiblesses avec l'aide de personnes-ressources;
- ✚ rencontrer l'enseignant associé et la direction d'établissement avant le début du stage afin de déterminer les attentes respectives de chaque partie;
- ✚ communiquer avec le superviseur de stage dès la première semaine du stage pour l'informer que tout se passe comme prévu;
- ✚ être ponctuel, se présenter aux journées prévues dès le début de la journée et attendre la fin des activités de la journée pour quitter;
- ✚ avertir la direction et l'enseignant associé de toute absence;
- ✚ participer conformément aux objectifs du stage et selon les indications de l'enseignant associé à toutes les activités de la classe et de l'établissement;
- ✚ interagir positivement avec les élèves et le personnel de l'établissement;
- ✚ rechercher et assumer avec diligence les responsabilités qui lui sont confiées;
- ✚ démontrer une compétence dans les contenus à enseigner et utiliser des stratégies d'enseignement-apprentissage adaptées;
- ✚ collaborer avec l'enseignant associé, la direction d'établissement et le superviseur de stage à l'évaluation finale du stage.

## ENSEIGNANT ASSOCIÉ

- ✚ Accueillir le stagiaire dans sa classe;
- ✚ être une ressource et un guide pour le stagiaire dans ses apprentissages pratiques et dans sa découverte des diverses facettes du milieu scolaire et professionnel;
- ✚ conserver l'entière responsabilité de ses groupes d'élèves durant tout le stage;
- ✚ demeurer présent dans l'établissement pendant la durée du stage pour répondre aux besoins de ses élèves et du stagiaire;
- ✚ clarifier ses attentes sur les tâches dévolues au stagiaire;
- ✚ assister le stagiaire dans la conception, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des situations d'enseignement-apprentissage en rapport avec les programmes d'études;
- ✚ renseigner le stagiaire sur les coutumes de l'établissement;
- ✚ fournir régulièrement une rétroaction au stagiaire sur son enseignement, ses comportements pédagogiques et ses attitudes professionnelles dans une démarche d'analyse réflexive;
- ✚ appuyer l'université dans le processus de formation;
- ✚ rencontrer le superviseur universitaire et lui fournir toute information pertinente à l'évolution du stage;
- ✚ participer au processus d'évaluation du stagiaire.

## SUPERVISEUR UNIVERSITAIRE

- ✚ Préparer le stagiaire, par des séminaires, à réaliser le stage;
- ✚ servir de lien entre l'établissement, l'université, le personnel scolaire et le stagiaire;
- ✚ encadrer et assurer le soutien nécessaire au stagiaire durant la période de stage;
- ✚ établir l'horaire des visites et le plan de supervision avec l'établissement, l'enseignant associé et le stagiaire;
- ✚ respecter les politiques de l'établissement et de l'université;
- ✚ rencontrer le stagiaire en milieu scolaire pour assurer un suivi constant (évaluation formative et sommative) (voir note 3 dans la section AUTRES INFORMATIONS);
- ✚ entretenir un échange professionnel avec la commission scolaire, l'établissement, l'enseignant associé et le stagiaire;
- ✚ observer le stagiaire en situation pédagogique et lui procurer l'aide nécessaire:
  - en cas de difficultés majeures chez un stagiaire, étudier la situation avec le milieu scolaire et au besoin avec la direction du programme du stagiaire;
  - assister le stagiaire dans la conception et la planification des activités d'enseignement-apprentissage;
  - soutenir l'enseignant associé dans l'encadrement du stagiaire;
  - assister le stagiaire dans sa démarche d'objectivation;
- ✚ animer les séminaires au retour du stage;
- ✚ évaluer la performance du stagiaire en collaboration avec l'enseignant associé et la direction d'établissement;
- ✚ assumer la responsabilité de l'évaluation sommative.

## DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT

- ✚ Appuyer l'université dans le processus de formation;
- ✚ faire connaître aux enseignants de son établissement les besoins de l'université pour l'accueil de stagiaires;
- ✚ inviter et inciter les enseignants associés potentiels à accueillir et à intégrer des stagiaires dans la vie de l'établissement;
- ✚ informer les enseignants associés de leurs responsabilités;
- ✚ accueillir les stagiaires et faciliter leur intégration à la vie de son établissement;
- ✚ s'assurer de la collaboration des enseignants ainsi que de l'équipe-école dans tout le processus d'intégration des stagiaires à la vie de l'établissement;
- ✚ superviser les stagiaires de son établissement;
- ✚ entretenir une relation de partenariat avec les intervenants universitaires;
- ✚ reconnaître officiellement le rôle de l'enseignant associé de même que l'apport des activités de stage à la vie de l'établissement;
- ✚ participer à la résolution des problèmes rencontrés par l'enseignant associé et le stagiaire;
- ✚ s'assurer que la relation entre l'enseignant associé et le stagiaire est positive;
- ✚ participer à l'évaluation formative et sommative des stagiaires de l'établissement;
- ✚ apprécier les retombées des stages au sein de son établissement.

## AUTRES INFORMATIONS

1. Les **lundis** sont réservés à l'horaire pour l'intégration progressive dans le milieu scolaire.
2. Le **cours-stage** comporte des rencontres en groupe et individuelles pour le volet conceptuel afin d'assurer une préparation adéquate au stage-séjour. On y retrouve également des séminaires d'intégration et de synthèse à l'université au retour du stage-séjour. Les dates pour ces rencontres et ces séminaires apparaissent à l'intérieur du plan de cours remis à l'étudiant.

3. Le **stage I** (au secondaire) comporte des mises en action. Au cours de ses présences en classe, le stagiaire doit effectuer des activités de co-enseignement pour en arriver à une prise en charge graduelle de deux journées complètes. Pour ce **stage**, il n'y a pas de visite des superviseurs de l'université dans la classe.
4. Le **stage II** (au primaire) comporte un stage-séjour de trois semaines incluant une prise en charge graduelle de l'enseignement de 5 à 7 jours consécutifs.
5. Le **stage III** peut être effectué au primaire ou au secondaire, selon le choix de l'étudiant. Il comporte un stage-séjour de six semaines. Le stagiaire assume une charge normale d'enseignement pour une période de 25 à 30 jours consécutifs. Le stagiaire doit enseigner à plusieurs groupes d'élèves d'anglais langue seconde. Au primaire, le stagiaire doit enseigner l'anglais aux élèves des trois cycles. Il est de loin préférable qu'il ait la tâche complète de l'enseignant associé.
6. Le **stage IV** doit être effectué à un niveau différent du stage III, soit au primaire, soit au secondaire, selon le cas. Il comporte une intégration progressive à l'automne et une prise en charge complète des groupes d'élèves pour 15 semaines, de janvier à avril. Pour ce stage, un dépliant spécifique concernant son cadre organisationnel est disponible au bureau de l'agente de stage.
7. Pour **tous les stages**, l'université offrira un soutien aux enseignants associés. Ce soutien est davantage un échange sur des pratiques respectives et conjointes des partenaires en vue d'un même but : l'accompagnement du stagiaire vers la qualification professionnelle.
8. Le calcul des heures lors des stages tient compte de l'enseignement, de la disponibilité, de la récupération, de la communication avec les parents, de la remise des bulletins, de la surveillance, etc.

**Rappel : Les étudiants en enseignement de l'anglais langue seconde doivent obligatoirement effectuer les stages III et IV à deux ordres différents, l'un au primaire et l'autre au secondaire.**

Pour des informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec:

**Mélissa Mckenzie**

**Agente de stage**

Module des sciences de l'éducation

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

445, Boul. de l'Université

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4

Téléphone : 819-762-0971 (poste 2235)

Télécopieur : 819-797-4727

Courrier électronique : [melissa.mckenzie@uqat.ca](mailto:melissa.mckenzie@uqat.ca)

*Révisé en août 2010*